

# POUR LA SECTION INTERNATIONALE, PROGRAMME DU DIPLÔME IB

## Politique d'évaluation

### Critères d'évaluation

Pour chaque matière du Programme du diplôme, la réussite et la performance des élèves sont mesurées par des objectifs d'évaluation et une notation critériée (ou barèmes de notation) appropriés à chaque devoir ou tâche, interne comme externe.

Les objectifs d'évaluation décrivent ce que l'élève devrait pouvoir être capable de faire et les critères d'évaluation (notation) décrivent les niveaux de réussite de l'élève.

Le système de notation (depuis la classe de 3i) est basé sur des barèmes allant de 1 (le plus bas) à 7 (le plus haut).

### Types d'évaluation

Le Programme du diplôme prescrit des éléments d'évaluation formative et sommative, aussi bien interne qu'externe, afin de mesurer la réussite des élèves. En fonction de la matière, jusqu'à 80% de l'évaluation sommative seront basés sur les examens finaux externes, envoyés à l'IB et notés par celui-ci, à la fin de la deuxième année du Programme, au mois de mai. Chaque matière comporte également des évaluations internes qui composent entre 25% et 50% de la note finale et qui sont notées par les enseignants et «modérées» (vérifiées) par l'IB. Cette révision a pour but un contrôle de qualité, et un retour aux enseignants afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

### Pratiques Communes

La collaboration est essentielle lorsqu'il y a plus d'un professeur par matière afin de planifier et aligner ce qui est enseigné et évalué pour assurer que chaque élève ait le même accès à la réussite ainsi que pour promouvoir la régularité et une compréhension partagée de la réussite de l'élève eu égard aux objectifs du Diplôme. La normalisation interne a lieu pour toute évaluation interne et externe du Programme du diplôme.

### Calendrier des évaluations internes

Un calendrier des évaluations internes comportant les dates intermédiaires et finales de remise des travaux guide les élèves et enseignants pendant les deux années du Programme afin d'échelonner et équilibrer dans le temps les tâches à rendre. Les dates intermédiaires indiquent quand l'élève remet un travail interne à son professeur après l'avoir soumis au logiciel de détection de plagiat, TURNITIN. Cette version est la seule que l'enseignant est autorisé à évaluer par écrit. Si l'élève ne rend pas le travail à temps, il n'y aura pas de commentaire de la part du professeur et l'élève est obligé de compléter son travail sans celui-ci. S'il y a détection de plagiat à ce stade, l'élève peut corriger son travail et le compléter correctement.

Après le commentaire de l'enseignant, l'élève rend son travail à la date butoir indiquée, après l'avoir de nouveau soumis à TURNITIN. Cette version finale est notée par le professeur en concertation avec ses collègues, dans chaque matière, selon les critères d'évaluation appropriés, ce qui permet une cohérence après la normalisation. C'est cette version qui est envoyée à l'IB. Néanmoins, s'il y a plagiat à ce stade, en ce qui concerne un travail interne, l'élève reçoit un 0, le travail n'est pas envoyé et l'élève risque l'échec dans cette matière ; cette situation pourrait même compromettre l'obtention du Diplôme. S'il y a plagiat à ce stade en ce qui concerne le Mémoire, celui-ci n'est pas soumis à l'IB et l'élève ne peut pas obtenir son Diplôme, car c'est une condition

éliminatoire. (Cf. Le calendrier du Mémoire et les Politiques d'Inclusion/EPP et intégrité académique).

## Politique d'admission

Les candidats sont reçus par le responsable des admissions qui récolte les informations nécessaires à l'inscription des élèves (bulletins, cursus, curriculum vitae).

En plus de leurs compétences linguistiques et académiques, les élèves candidats à la filière IB de l'Institut Florimont doivent aussi démontrer des qualités personnelles propres à garantir leur réussite :

- motivation et capacité à adopter et à incarner le Profil de l'apprenant de l'IB ;
- aptitude à bénéficier des programmes éducatifs offerts : il s'agit d'une adéquation entre l'offre de Florimont et la capacité de l'élève à en profiter, sur le plan académique, mais aussi socio-émotionnel, en lien avec la Politique d'inclusion (EPP) ;
- comportement et caractère respectant les valeurs de l'Institut : entraide, travaux de groupe, autonomie.

**3i** (pour un candidat montant de la 4ème ou équivalent) :

- moyenne annuelle générale supérieure ou égale à 10 (sur 20) et une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 (sur 20) pour le groupe français/mathématiques/ anglais/ LV 2 (allemand, chinois ou espagnol) ;
- *NB: à partir de la 3i le système de notation est celui de l'IB, c'est à dire de 1 (le plus bas) à 7 (le plus haut). Notez aussi que l'élève étudie 12 matières en 3i et 2i.*

**2i** (pour un candidat montant de la 3i) :

Le passage de 3i à 2i exige un total de « snapshots » supérieur à 48 (sur 84). S'il oscille entre 44 et 48, le passage et la non-promotion sont discutés lors du dernier Conseil de classe.

**1IB** (pour un candidat montant de 2i ou équivalent) :

- minimum requis de « snapshots » fixé à 56 ; entre 52 et 56, le résultat est mis en délibéré au dernier Conseil de classe. En outre, le total des options choisies doit être égal ou supérieur à 28 et les trois options au NS doivent totaliser un minimum de 15 points ;
- les candidats au Programme du diplôme IB font l'objet d'une évaluation détaillée en ce qui concerne leur choix de matières et les niveaux de celles-ci ; un élève doit étudier trois matières au NS et trois au NM. Le responsable des admissions en accord avec le responsable de la Section internationale sont les seuls responsables des décisions relatives à la pertinence des choix de matières ;
- Le niveau de mathématiques en 1IB est validé selon les critères suivants :
  - en fin de 2i, en niveau moyen, « snapshot » de fin d'année de 4 pour intégrer soit Mathématiques Analyse et Approche (AA) NM, soit Mathématiques Application et Interprétation (AI) NM ;
  - en fin de 2i, en niveau avancé NS, « snapshot » de fin d'année à 3 pour passer en Mathématiques AI NM ; de 4 pour passer en Mathématiques AA NM ; de 5 pour passer en Mathématiques AA NS.

**1IB** (pour un élève venant des deux autres sections à Florimont) :

- moyenne minimum de 14 (Baccalauréat français) /4.5 (Maturité) dans les matières souhaitées au Niveau Supérieur et une moyenne minimum de 12 (Baccalauréat français) /4 (Maturité) dans les matières souhaitées au Niveau Moyen. Il va de même pour un candidat externe à Florimont ;
- de surcroît, dans les deux scénarios (internes et externes), le niveau de langues est critique, donc chaque candidature sera examinée par ailleurs en fonction de la Politique des langues de l'Institut.

**Le passage de 1IB en TIB** exige un total minimum de 24 points (sur 42), avec un minimum de 12 en NS et 9 en NM, qui sont aussi les conditions minimum requises pour l'obtention du Diplôme après les examens finaux du mois de mai de la deuxième année du Programme.

**Le passage en TIB d'un élève de l'extérieur est exceptionnel et exige une analyse toute particulière du cas.**

La Section internationale bilingue est ouverte aux élèves bilingues dans les conditions suivantes :

**En 3i bilingue :**

Niveau d'anglais Honours ou Expert Users pour les élèves venant de 4e à Florimont ou niveau d'anglais avancé + PET « with distinction » pour les nouveaux élèves niveau d'entrée B2 ou niveau attesté par l'obtention du PET « with distinction » ou FCE, même avec une note C.

**En 2i bilingue :**

Niveau d'entrée B2+ élèves venant de la 3i bilingue, avec une note A ou B FCE (First Certificate in English de Cambridge) ou niveau équivalent B2 pour les élèves qui n'étaient pas en bilingue en 3e ou venant de l'extérieur.

**Pour passer en 1IB :**

En 2i, les élèves peuvent passer le IGCSE Language + IGCSE Literature ou le FCE en fonction de leur niveau à la fin de la 4e. Ceux qui obtiennent un IGCSE A\*—C peuvent suivre Langue A anglais NM ou NS: Si un C est obtenu, la recommandation de l'Institut est d'intégrer le NM. Les élèves qui viennent de l'extérieur passent un test écrit (partie rédaction incluse) et un oral afin de vérifier qu'ils ont le niveau d'entrée requis C1. Pour les élèves qui obtiennent le diplôme du IGCSE avec D ou E, ils peuvent aller en Langue B anglais NS: Les élèves qui échouent au IGCSE avec U ne peuvent suivre que Langue B anglais NM.

Ceux qui passent en 2i le FCE doivent obtenir A, B ou C pour choisir NS en Langue B anglais. Et ceux qui obtiennent D, E, F ou U au FCE ne peuvent prendre que qu'à la Langue B anglais NM. Un élève qui vient de l'extérieur ou de Florimont et qui n'a jamais étudié une matière dans les Groupes 3 ou 4 en anglais ou en français ne pourra pas les choisir en 1IB.

Un Diplôme IB bilingue pourrait être obtenu de trois manières :

1. l'élève suit deux Langue A français et anglais (NM ou NS) et n'a pas besoin de suivre une Langue B. Les matières en Groupes 3, 4, 5 et 6 sont au choix de langue, mais il est préférable qu'elles soient en français si le choix d'université est francophone, ou en anglais si le choix d'université est anglophone.
2. l'élève suit Langue A français (NM ou NS) et Langue B anglais NS + une matière des Groupes 3, 4, 5, ou 6 en anglais
3. l'élève suit Langue A anglais (NM ou NS) et Langue B français NS + une matière des Groupes 3, 4, 5, ou 6 en français.

## Politique des langues

### ABD—ADVANCED BILINGUAL DIPLOMA

Cette variante du Programme du Diplôme de l'IB est une nouveauté à partir de 2020. Les critères pour son obtention sont :

- deux cours en Langue et Littérature dans deux langues différentes : un en français, un en anglais.
- deux matières dans une langue différente choisies parmi les Groupes 3, 4, 5, et 6.
- deux composants du Tronc Commun (Théorie de la Connaissance et Mémoire) dans une langue différente chacun. Ceci est facultatif, mais fortement recommandé.

« Ce Diplôme Bilingue Avancé s'aligne pleinement avec les valeurs partagés de l'IB et la Mission Laïque Française, aussi bien qu'avec les objectifs du Diplôme lui-même. Le haut niveau de maîtrise de ces deux langues mondiales constitue la preuve d'une sensibilité internationale et démontre aussi la capacité de réfléchir et pouvoir s'adapter : des qualités nécessaires pour réussir ses études supérieures. Finalement, ce Diplôme réunit les conditions favorisant une vie personnelle et professionnelle de plus en plus ouverte au monde où une telle formation linguistique riche et diverse est un atout nécessaire pour réussir son avenir. ».<sup>1</sup>

### Français Langue Etrangère

Au début de l'année, les élèves non francophones, signalés par le service des admissions, sont évalués par les enseignants de FLE qui établissent un niveau FLE selon les critères du CECRL; cette évaluation est affinée pendant les premières semaines de l'année scolaire. Dans les cours de FLE on s'efforce selon le niveau de l'élève de :

- donner une aide et un soutien aux travaux de la classe;
- travailler les bases de la grammaire;
- développer la confiance des élèves s'agissant d'utiliser la langue parlée et écrite;
- aborder l'aspect transversal du français en étudiant des thèmes pertinents à d'autres matières.

Pour cela, un manuel ainsi que des documents types proposés par les professeurs des autres matières sont utilisés. L'objectif est de rendre les élèves aussi vite que possible autonomes à l'école et dans les différentes matières

Le département de FLE fixe des objectifs pour les parcours des élèves en FLE; le principe étant de faire en sorte qu'un élève qui entre en niveau A0 puisse atteindre le niveau B2 à l'oral et à l'écrit, et s'intégrer pleinement dans les cours de français au bout de deux années à l'école. Il est néanmoins possible que certains élèves n'atteignent que le niveau B1+. Ceux-ci ont besoin de soutien, même dans leur troisième année à l'école, normalement en «Atelier d'écriture», 1 ou 2 heures de FLE par semaine.

On constate également que même avec un niveau DELF B2, les exigences scolaires en français écrit sont telles que certains élèves ont besoin de cet atelier d'écriture.

---

1. Citation de Siva Kumari, IB Director General

Niveau en début d'année	Objectif Langage Parlé en fin d'année 1	Objectif Langage Parlé en fin d'année 2	Objectif Ecrit en fin d'année 1	Objectif écrit en fin d'année 2
A0 / A1 6 à 7 heures de FLE par semaine prises sur les heures de français	B1	B2	A2+ /B1	B2 (B1+ acceptable pour passage en prochaine classe)
A2/B1 3 à 4 heures de FLE par semaine prises sur les heures de français ou sur l'horaire le moins pénalisant pour l'élève	B1+ /B2		B1+ /B2	
B1+/B2  1 ou 2 heures d'atelier d'écriture prises sur des heures d'étude ou du midi			B2 niveau scolaire	

Il y a une évaluation de progrès au milieu de l'année scolaire, et il y a toujours une possibilité de renforcer (ou de quitter) le programme FLE selon le niveau atteint.

Concernant les examens trimestriels, les élèves en première année de FLE passe un examen FLE et obtiennent une note indicative FLE. Les élèves en 2<sup>e</sup> année de FLE passent l'examen de français et un examen de FLE. Ils obtiennent une note indicative pour ces deux examens. Les élèves en atelier d'écriture sont notés en français comme les autres et ne passent pas d'épreuve de FLE (3<sup>e</sup> année). Les épreuves de FLE sont notées à titre indicatif selon les critères de l'IB.

Il n'y a donc pas de notes spécifiques pour le FLE avant que les élèves n'atteignent le niveau B2 (quand ils seront notés selon leur performance dans les cours de français ordinaire dans leur classe). Il y a à la place une évaluation par rapport aux compétences du CECRL, et les élèves peuvent passer à la fin de l'année un examen du DELF (Diplôme Élémentaire de la Langue Française) à leur niveau du CECRL.

Les cours de FLE prennent en compte les aménagements attribués aux EPP en appliquant les recommandations spécifiques à chaque élève (travail en moins ou temps en plus, supports variés, différenciation). (*Voir la Philosophie et les missions de l'Institut; la Politique des admissions; et la Politique EPP*).

## Politique d'inclusion/EPP

Les adaptations sont ensuite différentes selon les filières (Maturité cantonale, Baccalauréat, IB).

Pour l'IB (*en lien avec et l'autorisation du Bureau de Cardiff*), les élèves à profil particulier profitent de tous les dispositifs précisés dans la **Politique des besoins particuliers** de l'Institut, mais également des adaptations prévues dans le règlement de l'IB.

Si l'élève arrive dans le Cycle supérieur en se destinant à la filière IB, sa situation d'admission est alors considérée de façon spécifique .

Les aspects fondateurs de l'IB en matière d'inclusion scolaire (différenciation, parcours liés à une autonomie des élèves à certains de leurs choix, respect des différences) permettent d'inclure certains élèves sans qu'il soit nécessaire d'engager pour elles et pour eux une démarche de reconnaissance « EPP ».

Lorsque les EPP de l'IB rencontrent des difficultés liées à un profil particulier dépisté et diagnostiqué, alors ils bénéficient, en plus du caractère de différenciation de l'IB, d'adaptations possibles :

- utilisation d'un support informatique (ordinateur ou tablette, souris-scan, imprimante à disposition);
- ajout d'un quart-temps supplémentaire pour certains épreuves ou certains devoirs;
- prise en compte d'un quart en moins pour certaines épreuves ou devoirs lorsque l'ajout d'un quart-temps supplémentaire n'est pas pertinent : cette configuration est uniquement envisageable en classe, mais pas pendant les examens finaux;
- adaptation de certaines évaluations ;
- utilisation d'un guide méthodologique pour des épreuves orales ou écrites;
- passation de certaines épreuves dans des conditions adaptées (élève seule, avec un matériel particulier ou une assistance particulière).

### **Positionnement par rapport à la situation locale : élèves venant du Cycle ou venant d'une autre filière (Maturité cantonale / Baccalauréat)**

Importance de la compréhension des élèves, des familles, des enseignants, des responsables qui orientent au cycle et qui ré-orientent depuis les filières Maturité et Baccalauréat, vis à vis des enjeux de l'IB :

→ L'IB nécessite une construction de l'autonomie des élèves. Cette construction ne peut se faire qu'avec une démarche à la fois personnelle de l'élève et un encadrement / accompagnement humaniste régulé des encadrants.

→ Par autonomie on entend :

- apprendre à se connaître dans son fonctionnement social :
  - participation à la vie sociale
  - respect des autres et exigences du respect de soi
  - participation à un bien-être personnel et collectif
- apprendre à se connaître dans son développement personnel ;
  - travailler sur son estime de soi scolaire et personnelle ;

- accepter d'auto-évaluer son comportement et ses actions afin de les améliorer
- apprendre à se connaître dans son fonctionnement scolaire
  - connaître des stratégies d'apprentissage et de travail scolaire, accepter d'en mettre en œuvre d'autres si nécessaire
    - pour apprendre,
    - pour structurer et améliorer sa pensée et des travaux (oraux / écrits) personnels et/ou collectifs,
    - pour s'auto-évaluer et progresser d'après les évaluations,
    - pour connaître et profiter des ressources disponibles (identifier les ressources nécessaires, les rendre accessibles ou demander leur accessibilité, vérifier leur disponibilité, utiliser leur contenu ou leurs compétences) :
      - ressources en personnes : les pairs, les enseignant.e.s, les adultes de la communauté éducative, des personnes extérieures à la communauté éducative
      - ressources matérielles : documents papier ou informatisés, le Web.

→ Difficultés pour les élèves

- modification face à l'autonomisation de leur parcours ;
- modification des stratégies d'apprentissage :
  - sortir du système « apprendre / réciter » ;
  - sortir du système « deviner les implicites des enseignant.e.s pour réussir » ;
  - construction d'un système d'auto-évaluation (réelle pédagogie de l'erreur) ;
  - construction d'une autonomie scolaire affective (estime de soi qui n'est plus seulement liée à des résultats quantifiés) ;
  - construction d'un système d'objectifs en lien avec ses compétences ;
  - savoir s'auto-évaluer ;
  - savoir accueillir les évaluations des autres ;
  - savoir s'améliorer suite à ces étapes de connaissance de soi.

→ Difficultés de certains élèves à profil particulier

- si l'élève croit qu'en IB il a moins besoin de faire des efforts parce que la pression baisse ou se déplace concernant certaines compétences ;
- si l'élève n'a jamais réussi à développer des stratégies personnelles de travail (efficaces ou non) et n'a pas réussi à relier la notion de travail, d'effort et la notion de progrès et d'apprentissage ;
- si le profil particulier nécessite une aide extérieure pour l'aider à progresser (aide médicale, rééducation forte...) et que cette aide n'est pas choisie par la famille ;
- si l'élève n'est pas prêt à réfléchir sur son fonctionnement scolaire et sur son estime de soi pour s'améliorer et qu'en même temps il refuse tout accompagnement pour l'aider dans cette démarche ;
- si la famille croit que l'IB sera plus « facile » pour leurs enfants alors qu'il s'agit d'un cursus scolaire qui nécessite autant de travail, organisé autrement ;
- si l'élève, parce qu'il est davantage respecté, croit que l'autorité fait défaut aux enseignants et croit qu'il est libre de travailler ou non, de s'investir ou non.

→ L'IB nécessite travail et efforts dans des compétences qui sont les mêmes que dans d'autres filières, mais aussi dans des domaines

- qui peuvent être peu connus des élèves (estime de soi, autonomie, travail personnel, planification...);
- qui n'ont pas ou ont peu été enseignés et travaillés auparavant ;
- qui vont nécessiter des efforts nouveaux de la part des élèves, voire un investissement des familles pour amener l'enfant à mieux se connaître et travailler ses compétences autrement.